

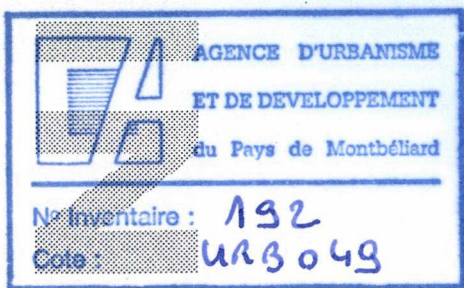
UNIVERSITE

# projet urbain

## Développement du pôle universitaire

S Y N E R G I E   A U T O M O B I L E  
F O R M A T I O N   R E C H E R C H E  
I M A G E   A M B I T I O N   D I  
V E R S I F I C A T I O N   P R O D U C  
T I O N   H I G H T   T E C H   U N I  
V E R S I T E   T E C H N O L O G I E  
A V E N I R   P R O D U C T I O N  
L A B O R A T O I R E   P R O  
G R E S   S Y N T H E S E   M A T E  
R I A U X   N U M E R I Q U E

# 93



Urbanisation actuelle	1	Axonométrie (variante A)	11
Situation	2	Route d'Audincourt	12
Pôle universitaire (préfiguration)	3	Superposition des projets	13
Programme prévisionnel	4	Système	14
Programmation	5	Hypothèse	15
Phasage	6	Insertion	16
Fonctionnement	7	Développement	17
Préfiguration (variante A)	8	Repérage	18
Préfiguration (variante B)	9	Espace Technopolitain	19
Préfiguration (variante B)	10		

L'Université est une chance unique de développement économique et urbain pour le Pays de Montbéliard.

La création de ce pôle d'enseignement supérieur va générer une dynamique recherche-enseignement- entreprise et un développement urbain spécifique du site et de ses marges.

**L'objectif de ce dossier est double :**

- **Définir une stratégie de réserves foncières, et un principe urbain**, qui permette d'anticiper le développement échelonné du pôle universitaire et d'assurer sa faisabilité dans l'avenir.

- **Mettre en place un système urbain** à la hauteur de l'enjeu que représente l'université à Montbéliard et dans le District Urbain.

Compte tenu de la taille du programme, qui devrait atteindre à terme 30 000 m<sup>2</sup>, il est nécessaire d'évaluer les effets

induits notamment vis à vis des liaisons avec les ensembles urbains voisins.

**Trois principes retenus :**

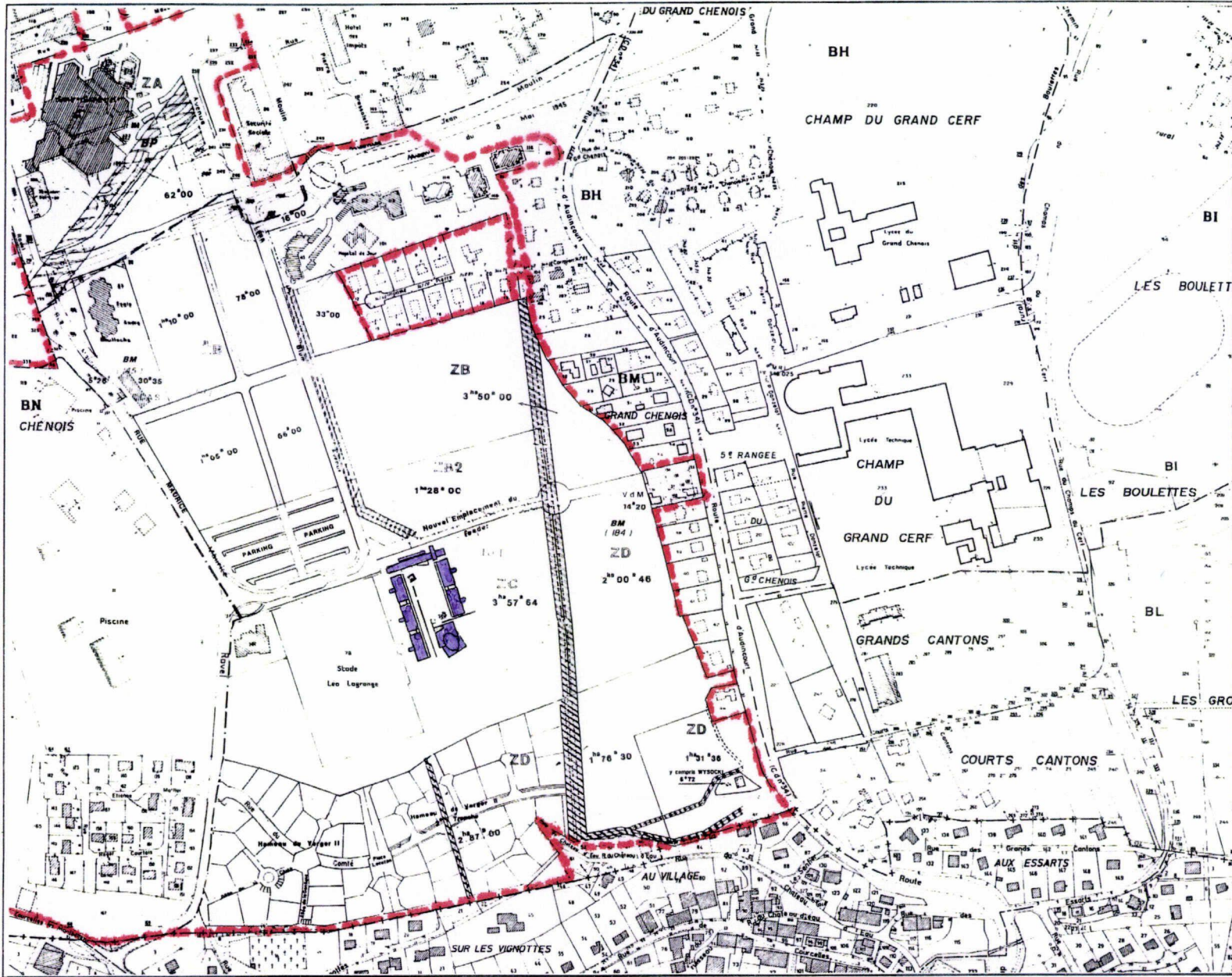
- **Un axe Est-Ouest organise le développement universitaire depuis l'IUT jusqu'au lycée Viette de part et d'autre d'un cour paysagé.**


- **Le bouclage des grands équipements qui sont aujourd'hui juxtaposés sans liaison, met en scène l'Université dans l'agglomération.**

Site universitaire - Lycée Viette - Stade d'athlétisme - Caserne des pompiers et site des gros Pierons - Pied des Gouttes

Ce bouclage nécessite un désenclavement par le Sud du site universitaire, et sa ramification avec le système de voiries du secteur.

- **Un projet de réseau «technopolitain» reliant les principaux sites du Pays de Montbéliard voués à la technologie.**



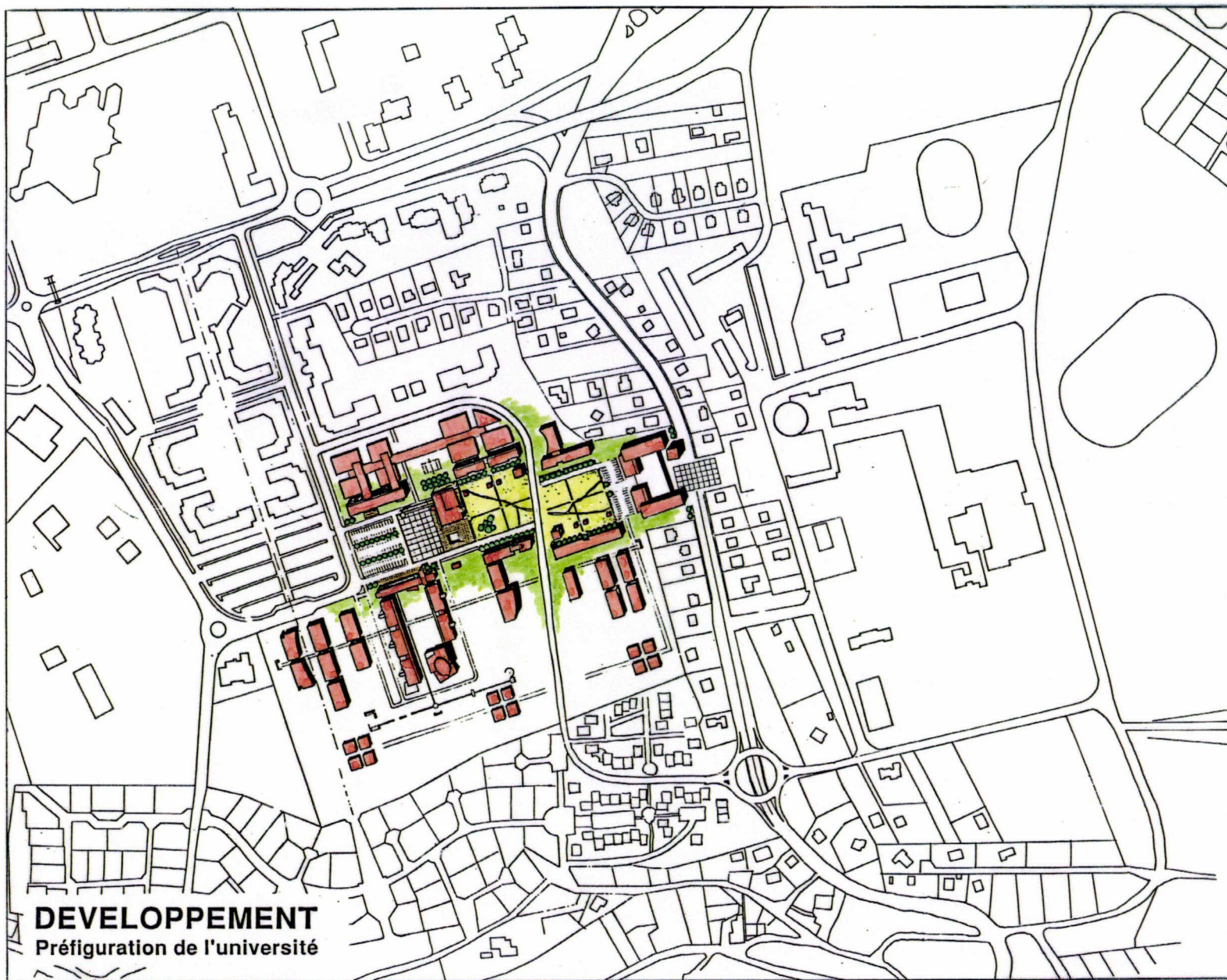
 ZAC des Portes du Jura

 I.U.T.

Urbanisation actuelle



Situation



**DEVELOPPEMENT**  
Préfiguration de l'université

**Pôle universitaire (préfiguration)**

Cette université est conçue comme un morceau de ville. Sa composition et son ordonnancement s'intègrent et enrichissent le système urbain et permettent la constitution d'interfaces garantissant la valorisation de tout le secteur.

Le programme prévisionnel de l'université, aujourd'hui fort de 30 000 m<sup>2</sup>, impose une évolution du PAZ des Portes du Jura. Le nouveau plan masse organise la future université autour d'un ordonnancement fort, évitant un manque de cohérence formelle qui produirait un "lotissement universitaire type campus".

Le projet propose une université constituée d'entités autonomes réparties autour d'un parc. L'ensemble est composé sur l'axe constitué par l'alignement lycée Viette-IUT.

Le vide fédère le plein, chaque bâtiments participent à la définition d'un espace public commun renfermant les équipements et les services nécessaires à la vie estudiantine, parking, restaurant, maison de l'étudiant, loisirs...

Pôle universitaire du Pays de Montbéliard - Perspectives de création de nouveaux bâtiments

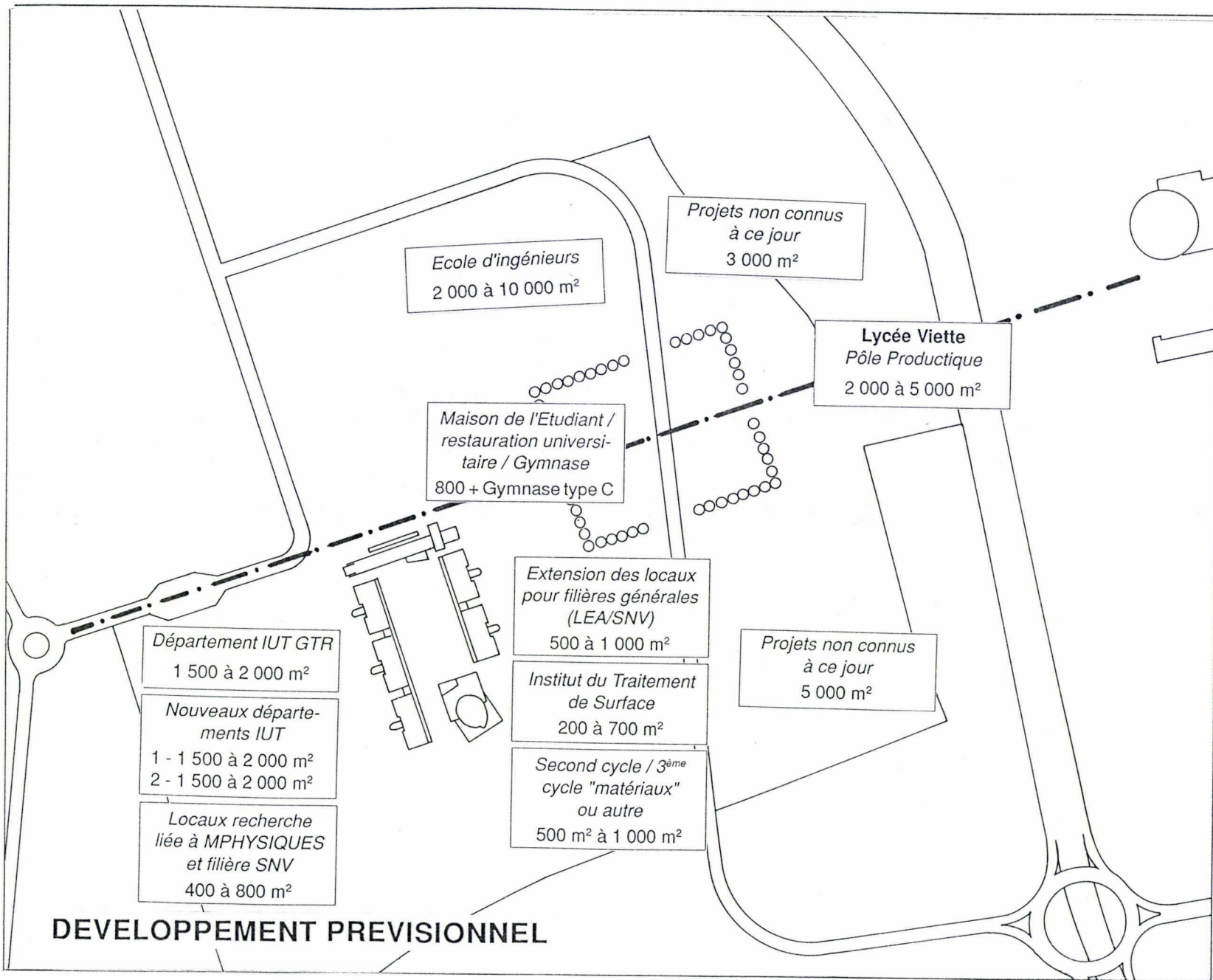
Dénomination	Surface prévisionnelle	Echéance
<i>Filières générales</i> <i>Extension des locaux (LEA/SNV)</i>	500 à 1 000 m <sup>2</sup>	1994 / 95
<i>Maison de l'Etudiant / restauration universitaire / Gymnase</i>	800 + Gymnase type C	1994 / 95 / 96
<i>IUT</i> <i>Département GTR</i>	1 500 à 2 000 m <sup>2</sup>	1994 / 95
<i>IUT</i> <i>Nouveaux départements</i>	1 - 1 500 à 2 000 m <sup>2</sup> 2 - 1 500 à 2 000 m <sup>2</sup>	1997 2000
<i>Locaux recherche liée à MPHYSIQUES et filière SNV</i>	400 à 800 m <sup>2</sup>	1994
<i>Institut du Traitement de Surface</i>	200 à 700 m <sup>2</sup>	1996 ?
<i>Second cycle / 3<sup>ème</sup> cycle "matériaux" ou autre</i>	500 m <sup>2</sup> à 1 000 m <sup>2</sup>	1998
<i>Projets non connus à ce jour</i>	5 000 m <sup>2</sup>	2000
<i>Ecole d'ingénieurs</i>	2 000 à 10 000 m <sup>2</sup>	1997
<i>Lycée Viette</i> <i>Pôle Productique</i>	2 000 à 5 000 m <sup>2</sup>	1996
<b>TOTAL :</b>	<b>16 400 / 30 800 m<sup>2</sup></b>	<b>2000</b>

L'évolution du site universitaire permet d'envisager plus de 30 000 m<sup>2</sup> en 2000 - 2005.

Ce projet permet la gestion du foncier.

Cette préfiguration prend en compte les différents programmes connus (court terme et moyen terme) tout en préservant toutes les possibilités futures de projets aujourd'hui non connus.

Programme prévisionnel



**DEVELOPPEMENT PREVISIONNEL**

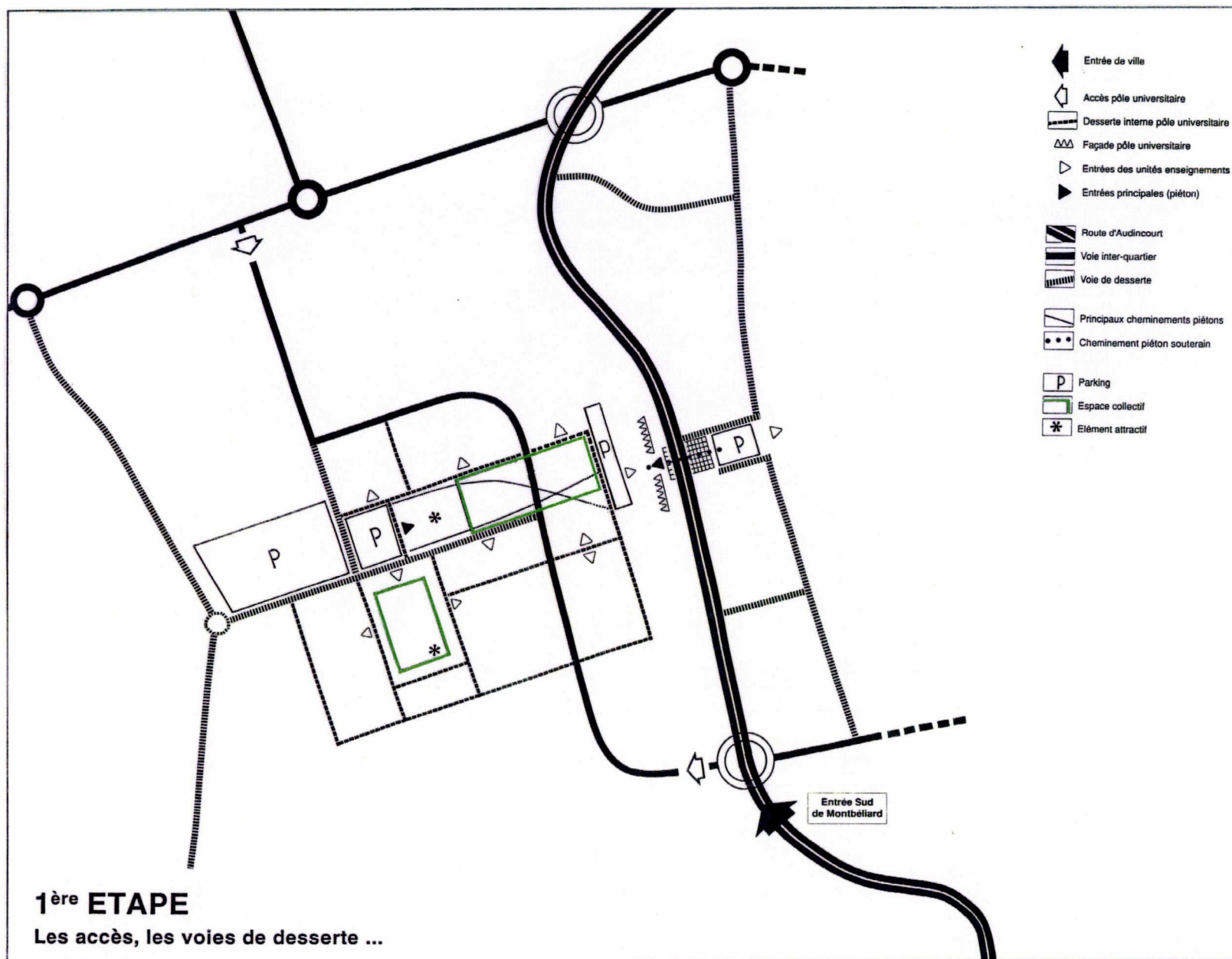
Programmation





- Court terme (94-95)
- Moyen terme
- Long terme
- Acquisition foncière à prévoir (incluse ZAC)
- Acquisition foncière (variante) (-1ha10a00)
- Propriété DUPM actuelle
- Acquisition foncière (hors ZAC)

Phasage



L'accès unique depuis le quartier de la Petite Hollande et sa position "en cul de sac" sont un handicap pour la lisibilité de l'Université et son rayonnement sur l'agglomération.

L'approche de l'université par Audincourt impose un détour par l'avenue Jean Moulin. L'université n'est perçue qu'au travers du croisement avec la route d'Audincourt. Ce sentiment d'inaccessibilité est d'autant plus dommageable qu'il nuit à un ensemble de bâtiments de grande qualité architecturale porteur d'une image de modernité. L'accessibilité peut être facilement améliorée par la création d'un accès par la route d'Audincourt. Cet aménagement assure une desserte par une voie centrale raccordée au réseau interquartier et permet une redistribution de part et d'autre au travers d'un système propre à l'université.

Le nouvel accès par la route d'Audincourt permet la traversée du domaine universitaire et à terme une irrigation par le centre (au travers du parc) complétée par la desserte périphérique des unités (réseau de desserte propre et itinéraire piéton Viette-IUT).

Ce schéma préserve la zone résidentielle du "hameau du verger" du trafic tout en assurant un fonctionnement correcte du pôle universitaire et de ces futurs développements.

Fonctionnement



C'est l'espace public (le parc) qui guide la forme et l'articulation de la structure urbaine.

La ville se structure en priorité au travers de l'espace collectif.

Le projet a pour but d'éviter à chacun de s'enfermer à l'intérieur des limites de son terrain, sans aucune valeur ajoutée pour l'ensemble... L'ambition est de proposer un milieu valorisant et de qualité.

Préfiguration (variante A)



Préfiguration (variante B)

ROGER SCHOTT ARCHITECTE

Le 25 / 03 / 1993

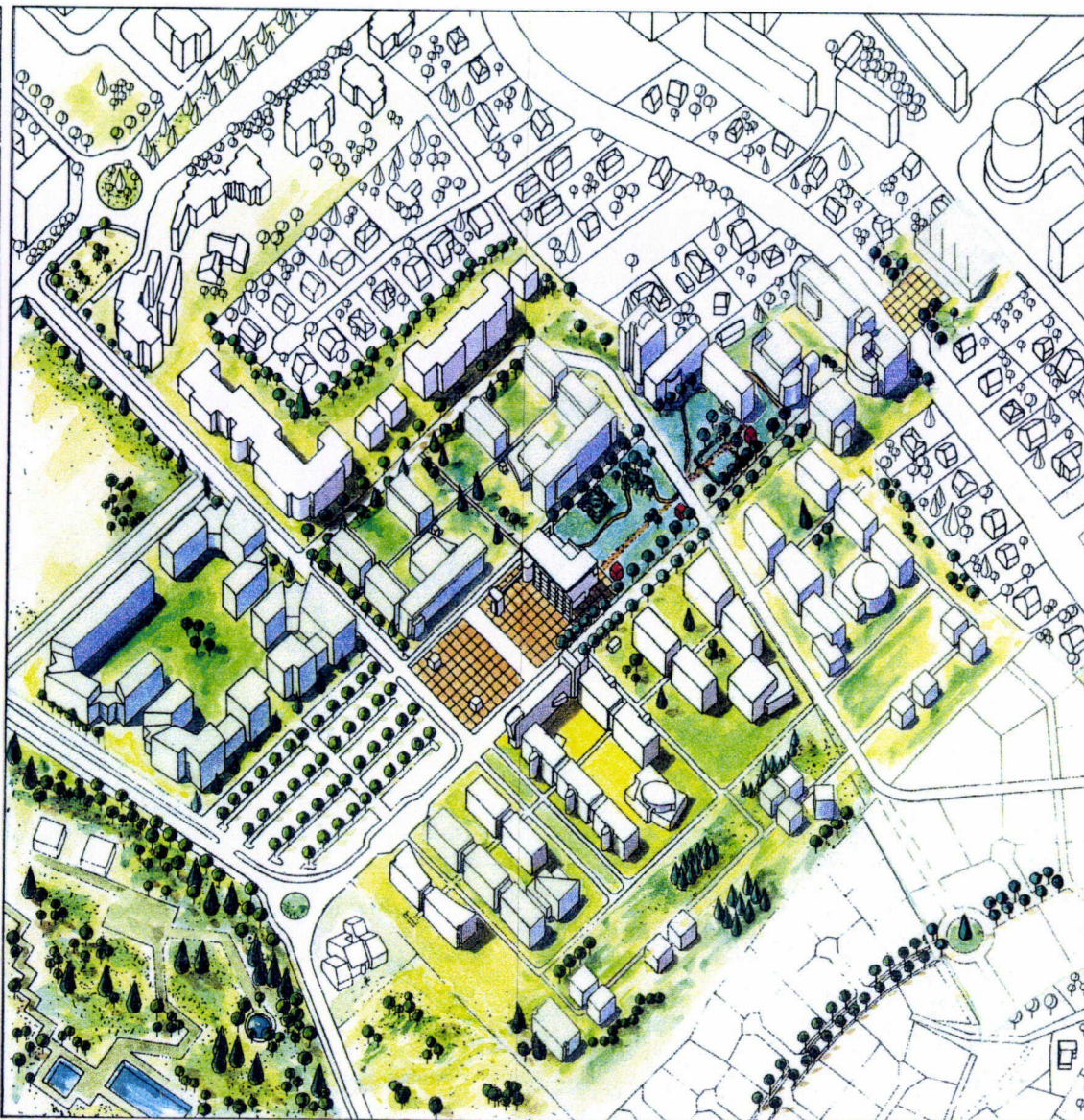




Axonométrie (variante A)



COURT TERME (94-95)



LONG TERME



MOYEN TERME

La composition urbaine proposée met à profit les réserves foncières en les intégrant comme des interfaces vertes structurées.

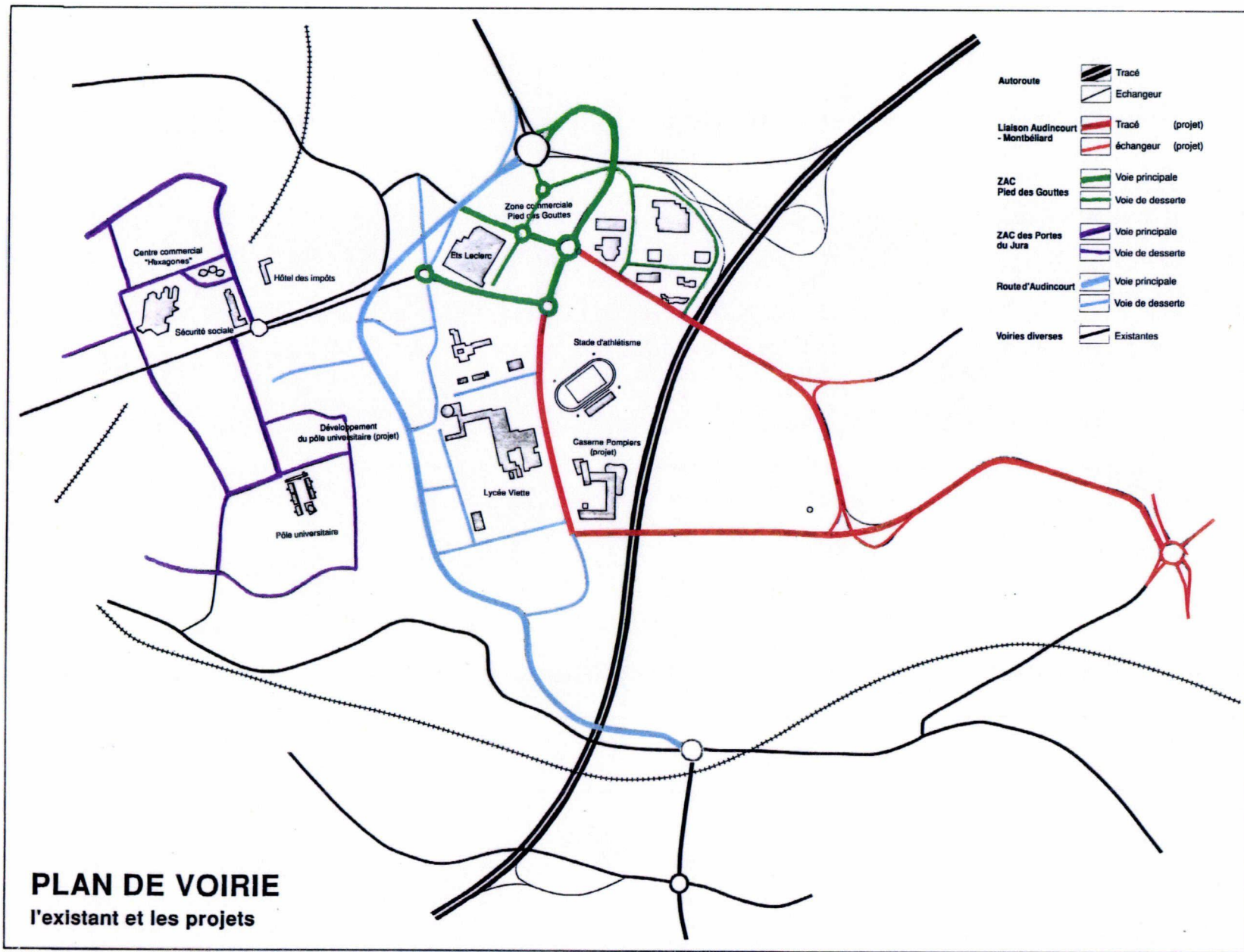
L'intérêt est de constituer, dès aujourd'hui, une image finie du site inscrivant l'ordonnement, avec le végétal.

Les bâtiments futurs viendront compléter, au fur et à mesure de leur programmation, la composition.

Le projet concilie deux objectifs :

- assurer un développement de l'université contrôlé mais en préservant toutes les possibilités futures de projet aujourd'hui non connus (réserves foncières)
- intégrer l'université à la ville en enrichissant le quartier d'un parc et d'un système urbain pérenne.

Développement



# Superposition des projets

L'ensemble des projets sur le secteur sud de Montbéliard présente des défauts et des incohérences dans le système viaire futur. La conception de l'université comme lieu reclus n'est plus réaliste dès lors que l'ambition est d'atteindre 30 000 m<sup>2</sup> de locaux d'enseignement.

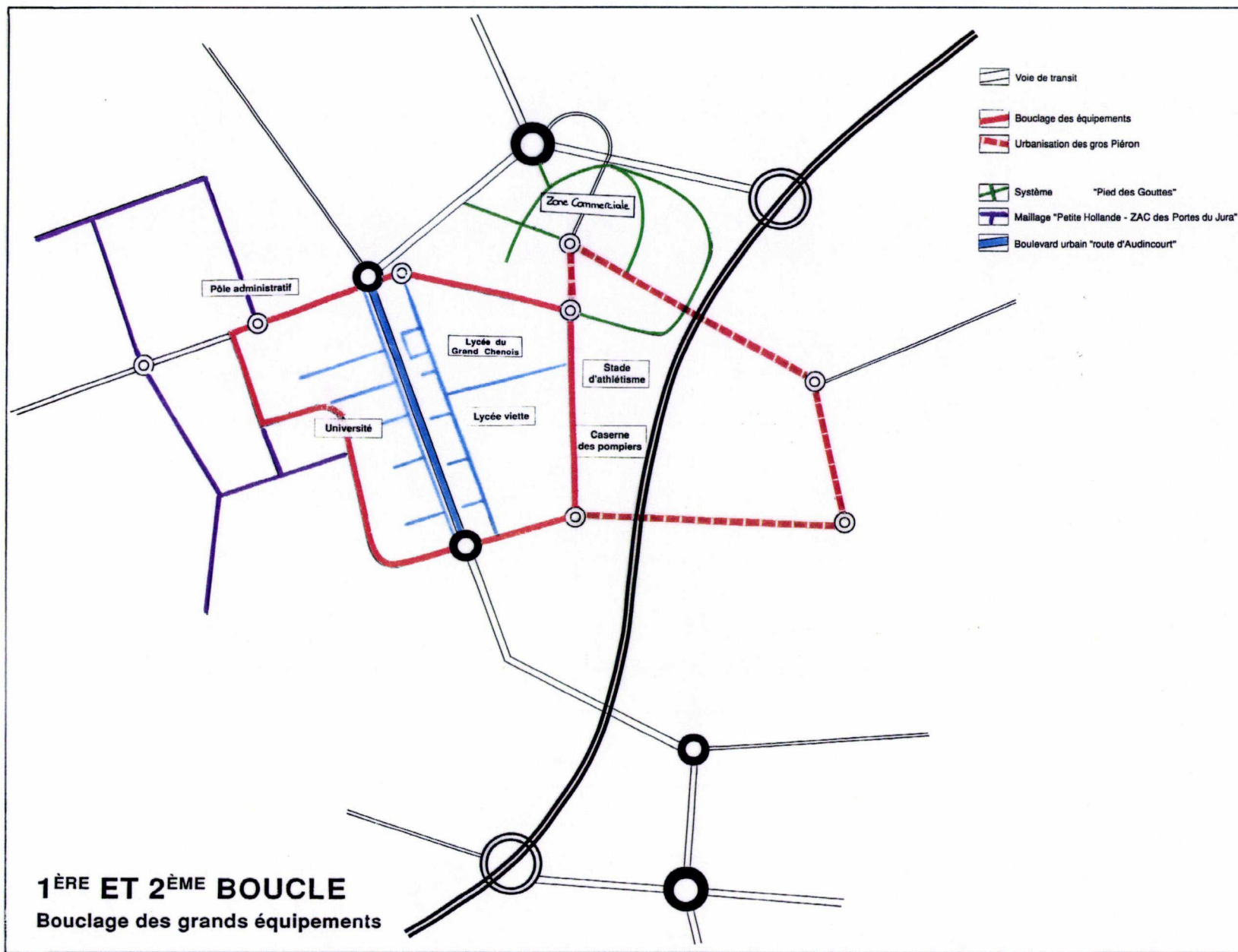
Les implantations et les grandes infrastructures à venir risquent d'ajouter au cahot actuel.

L'enchaînement de "Procédure" a produit une juxtaposition de fragment obéissant à un fonctionnement propre (entités fonctionnelles) :

- le maillage de la Petite-Hollande (Portes du Jura),
- le système en boucles du Pied des Gouttes,
- le système de voies de desserte perpendiculaires et parallèles de la route d'Audincourt.
- le pôle universitaire intégré à la Petite-Hollande (desservi par l'avenue Léon Blum) est en position de quasi "cul de sac".

Cette nouvelle donne nécessite l'élaboration d'un fonctionnement urbain du pôle universitaire interconnecté avec les ensembles urbains voisins.





La concentration d'équipement nécessite un schéma de circulation efficace.

Un bouclage incomplet est d'ores et déjà esquissé. Il doit être affirmé comme tel.

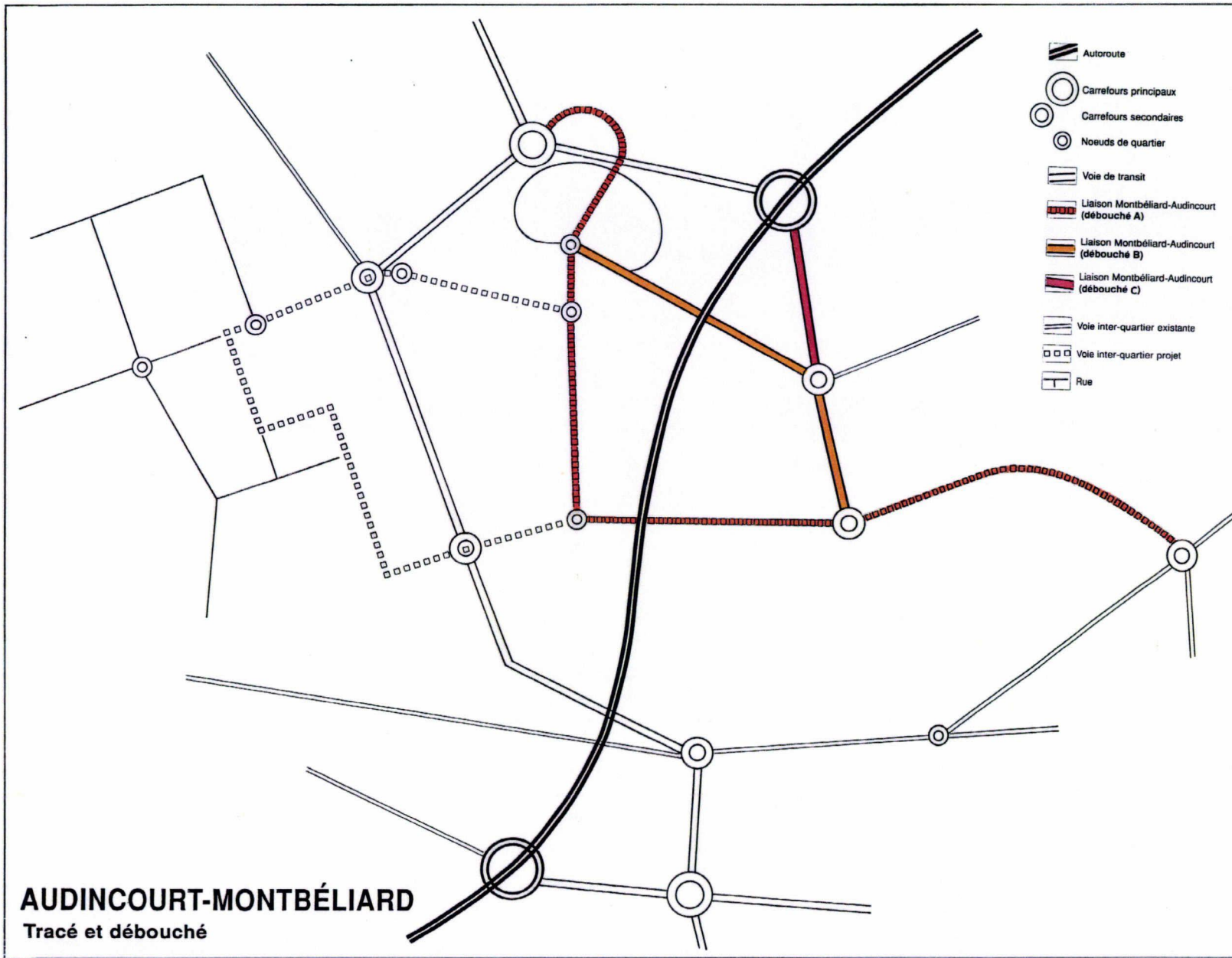
Ce dispositif Permet :

- une liaison confortable Petite-Hollande - Pied des Gouttes,
- un débouché sud à la voie traversante de l'université évitant ainsi l'effet "cul de sac" (cf planches précédentes).
- une desserte améliorée par l'arrière des lycée Viette et Petit-Chénois,
- une bonne accessibilité des équipements ; Stade, pompiers... et surtout des délais d'intervention pompiers réduit vers la Petite-Hollande.

Sa mise en oeuvre induit :

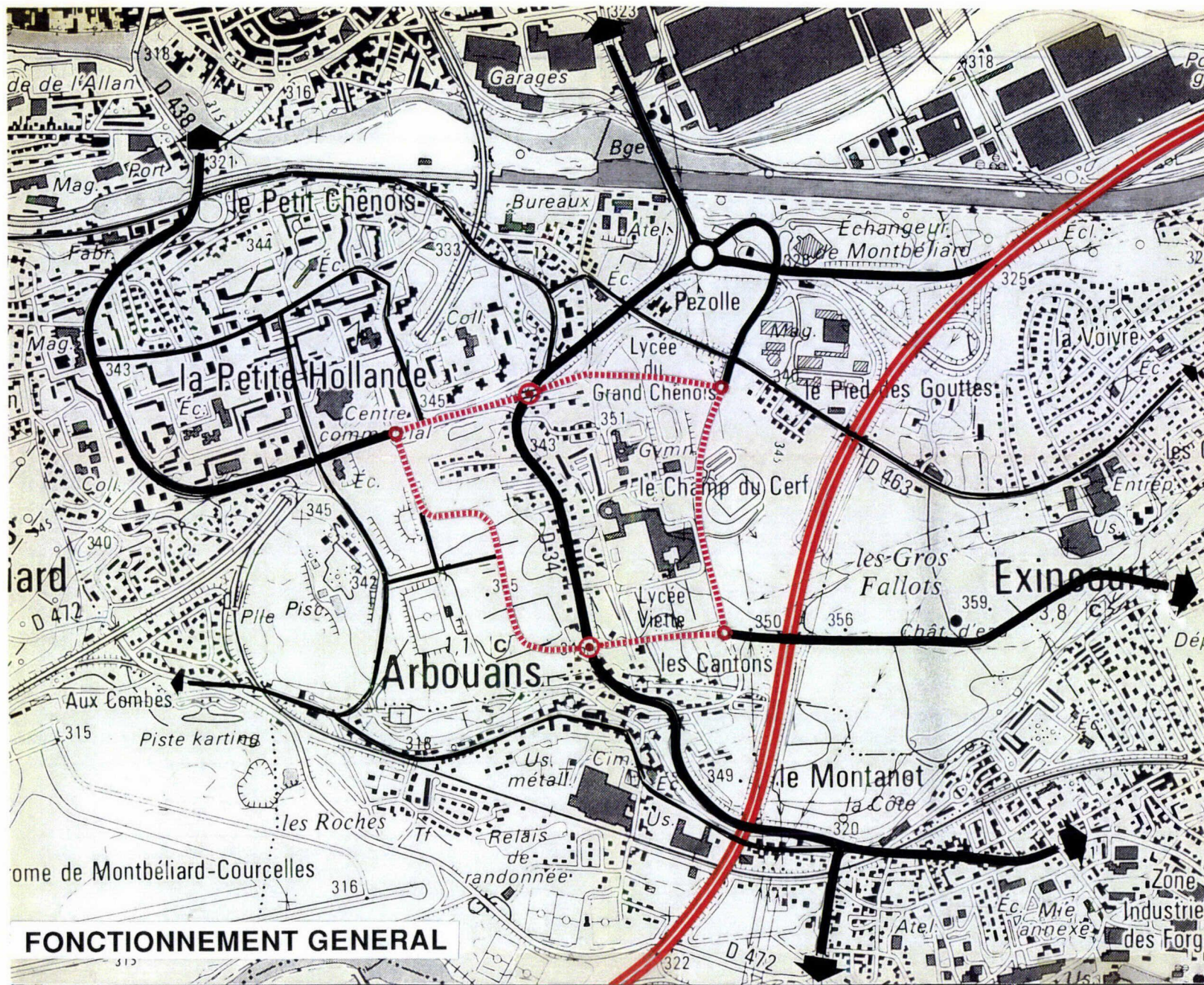
- la définition d'un carrefour (avec échange sur la route d'Audincourt pour son franchissement (dans le prolongement de la rue des courts cantons),
- une hiérarchisation des carrefours,
- l'amélioration du carrefour avenue Léon Blum - sécurité sociale.

Système



La proposition de bouclage "des équipements" et du secteur des Gros Piéron permet de préserver toutes les hypothèses futures. Elle reprend les tracés envisagés pour la nouvelle liaison Audincourt-Montbéliard.

Hypothèse

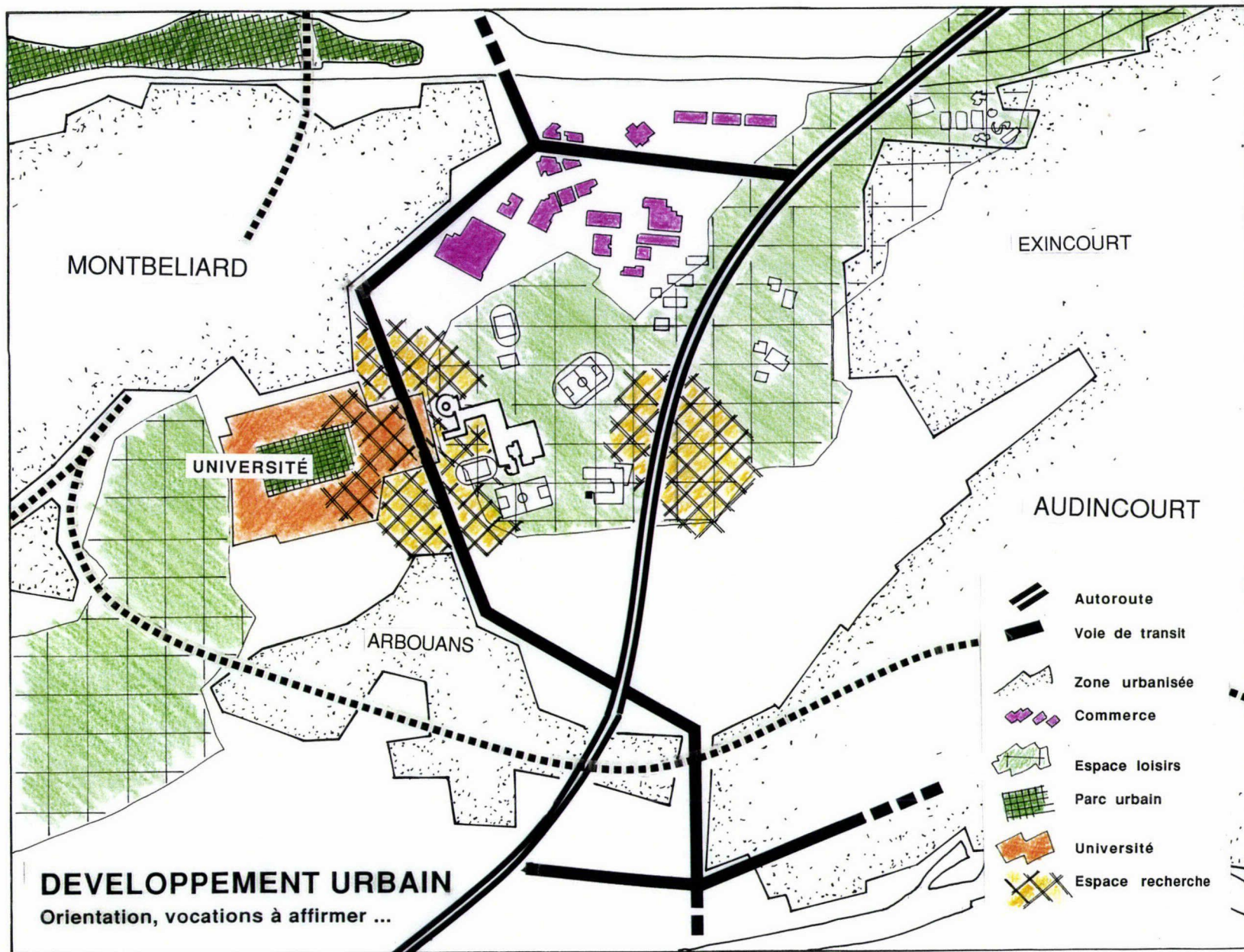


Le bouclage proposé s'inscrit dans le schéma général de voiries du DUPM.

Il contribue au maillage urbain nécessaire à la gestion des flux par un réseau capillaire (évitant ainsi les itinéraires uniques et obligatoires).

L'ensemble des quartiers et en particulier la Z.A.C. du Jura profitent d'une accessibilité et d'un confort de desserte nécessaire à leur développement.

Insertion



## Université et technopole.

L'université participe à la valorisation de tout le pays de Montbéliard.

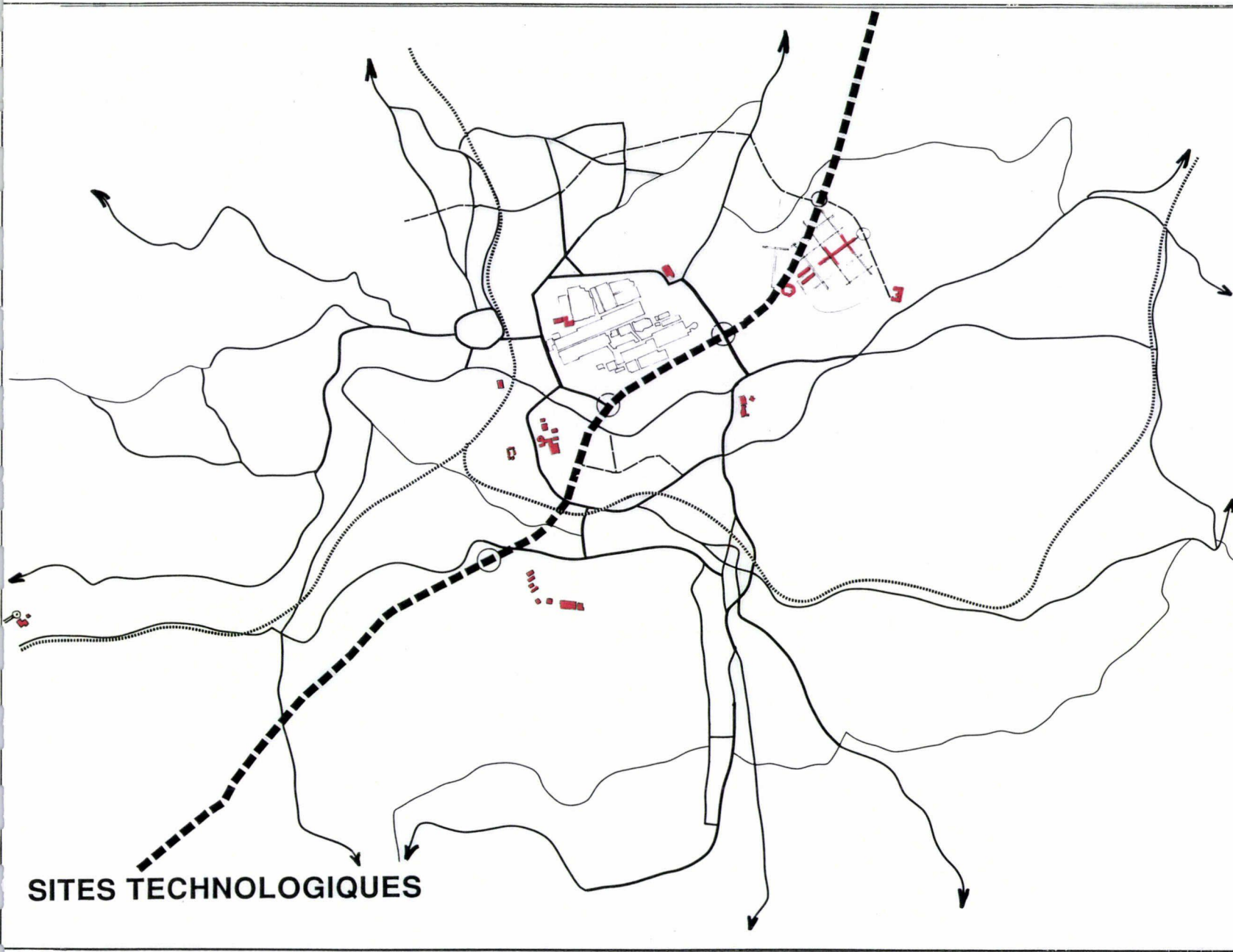
Il est nécessaire de prévoir les prolongements aujourd'hui "naturels" d'une université tels que la recherche privée, ainsi que l'implantation de petites unités de production soucieuses de bénéficier des retombées "d'images" de l'université.

Son développement va affecter les terrains et quartiers environnants.

Dans cette perspective, il faut dès à présent prévoir les effets induits et contrôler le "process" de mutation urbaine enclenché par la valorisation des terrains alentours. La route d'Audincourt, ainsi que l'ensemble des terrains vierges d'urbanisation du secteur (Gros Piéron) s'offrent comme des opportunités. Ils sont en position idéale pour l'accueil de prolongements universitaires et peuvent assumer le rôle de façade urbaine intéressante (par rapport à l'autoroute).

La bande verte située de part et d'autre de l'autoroute, aujourd'hui préservée regroupe un ensemble important d'équipements sportifs et de loisirs (stade, gymnase, mini-golf, piscine, hôtel). Cette ceinture verte ainsi que les fermes doivent être valorisées par un projet d'envergure (paysage).

Valorisation



SITES TECHNOLOGIQUES

## Qu'est-ce qu'une technopole ?

Une concentration dans différents domaines technologiques de compétences et de moyens qui doivent être capables d'engendrer au plan régional (voire national et international) une synergie avec le tissu économique par la diffusion des procédés technologiques de pointe.

Malgré la présence de soixante dix huit pour cent de la recherche privée franc-comtoises et de treize pour cent du potentiel de recherche automobile nationale, le pays de Montbéliard, n'offre pas de véritable vitrine technologique.

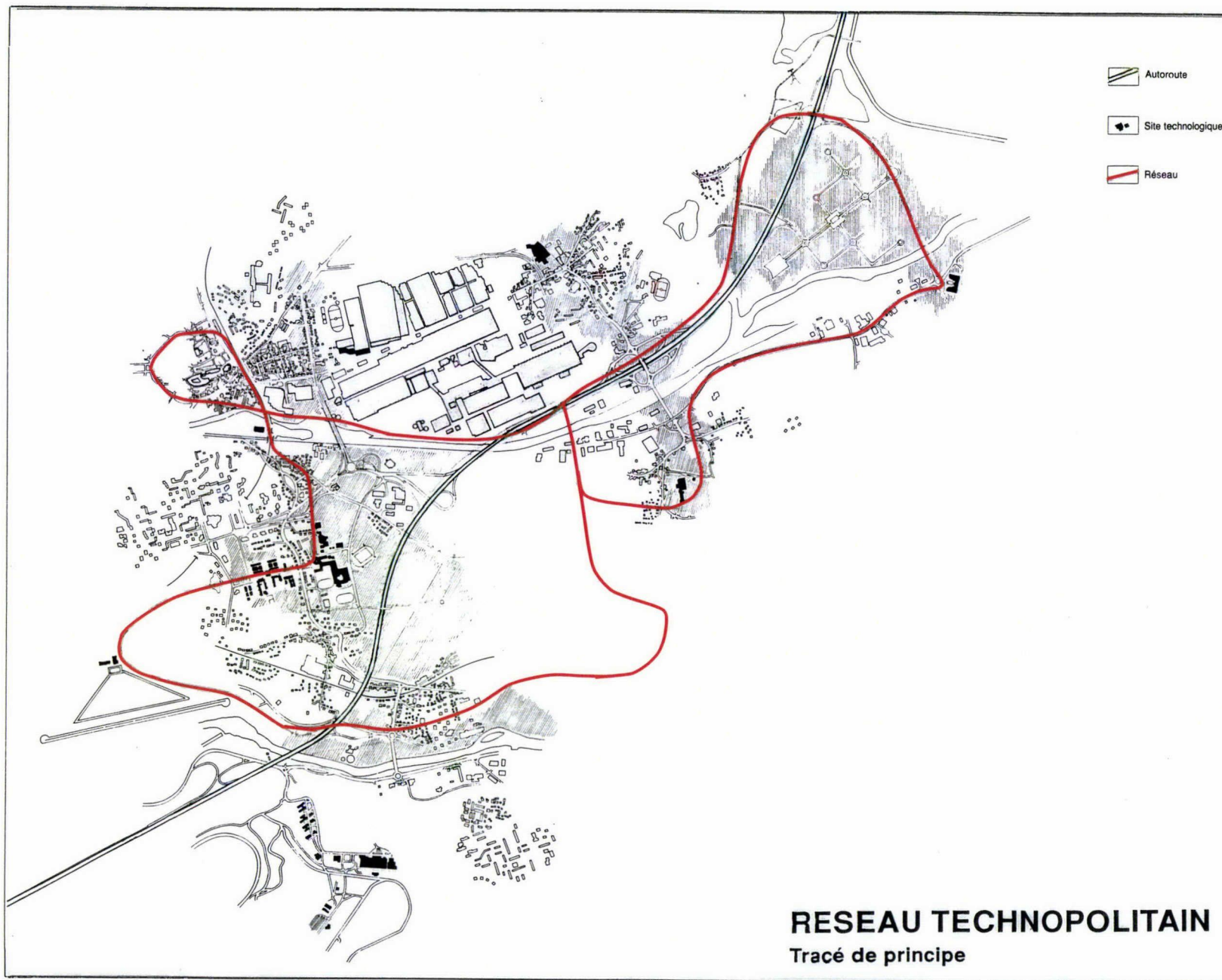
Les principaux sites : L'usine de Sochaux, le centre d'études et d'essais de Belchamp, ECIA Bavans, l'IUT, le lycée Viette, le Grand-Chênois et F. Léger, l'EN, le CIPES.

Le musée Peugeot complète la liste. Son rôle dépasse la stricte culture de l'entreprise. Il s'inscrit dans la culture locale comme un support de la mémoire ouvrière collective.

L'avenir ne peut se construire sans la mémoire...

Le repérage sur une même carte de ces éléments met en évidence le rapport qu'entretiennent aujourd'hui ces entités au travers de l'autoroute.

Repérage



## Vers un réseau technopolitain ...

Le projet consiste à mettre en place un réseau, qui génère un nouveau tissu de communications.

Ce circuit, peut-être le support d'un mode de transport en site propre tel que des voitures électriques. Il relie les principaux sites à composante technologique ainsi que les pôles d'échange et de communication tels que la gare SNCF (TGV), l'aérodrome, la poste...

L'inscription de ce réseau dans le territoire de la ville contribue à révéler l'activité des chercheurs au travers de leurs déplacements où du transport de leurs documents et matériels (véhicules de type VAL, sans conducteur)

Le réseau traduit dans l'espace urbain une volonté de valoriser le potentiel de recherche et le caractère innovant des entreprises locales dans le domaine du transport.

Le but est de créer un effet emblématique, d'associer le pays de Montbéliard et la haute technologie dans un projet urbain...